

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil d'Administration	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
17	17	16

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Réunion du CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 17 avril 2026

Date de la Convocation
13/04/2026

L'an deux mille vingt-six et le dix-sept avril à dix-huit heures et quinze minutes, le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de THIZY LES BOURGS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la MAIRIE DE THIZY, sous la présidence de M. Rémi BERTHOUX, Président.

N°2026-02-005

Objet :

**ELECTION DU
VICE-PRESIDENT
DELEGUE**

Etaient présents : BERTHOUX Rémi, BERTHIER Jacqueline, BUTTY Bernadette, BLANC Patricia, ALLOIN Laurence, ROBY Baptiste, DUPUY Séverine, BROSSETTE Nicole, BURNICHON Henry, DELETRE Suzanne, DUMONTET Josiane, FLECK Odile, KORNPROBST Christophe, MARCHAND Bernadette, PATAY Nicole.

Absent(s) excusé(s) : TEXIER Noémie pour à ROBY Baptiste

Absent(s) : BAYERON Isabelle

Secrétaire de séance : ROBY Baptiste

Vu l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles disposant que « dès qu'il est constitué, le Conseil d'Administration élit en son sein un Vice-Président » « il élit également un vice-président délégué, chargé des mêmes fonctions en cas d'empêchement du vice-président ».

Chaque administrateur, qu'il soit élu ou nommé, peut être candidat.

En application de l'article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales, l'assemblée peut décider, à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret pour les nominations mais à un vote à main levée. Monsieur le Président propose à l'Assemblée de procéder au vote à main levée pour l'élection du Vice-président délégué.

Monsieur le président invite les membres présents du conseil d'administration à faire acte de candidature.

Monsieur le Président a recueilli la candidature suivante :

- Madame Bernadette BUTTY

Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de voix obtenu par Madame Bernadette BUTTY : 16

Le Conseil d'Administration, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, après avoir voté à main levée avec l'accord à l'unanimité des conseillers municipaux, à l'unanimité,
- **élit** Madame Bernadette BUTTY Vice-présidente déléguée du C.C.A.S. Elle est immédiatement installée.

Ainsi fait et délibéré,
En séance publique, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire,
Baptiste ROBY



Le Président ,
Rémi BERTHOUX

